

Tableau de classement des honoraires – MAF 810

Classement fonctionnel recommandé des conseils d'administration, des comités et d'autres groupes

1.0 DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

- 1.1 Le présent tableau entre en vigueur le 26 juin 2024.
- 1.2 Directive pertinente du MAF : 810 Honoraires à verser aux conseils d'administration, aux comités et à d'autres groupes.

Classement	Description	Groupes désignés
Consultatif	<ul style="list-style-type: none">• <i>Offrir des conseils ou des recommandations non exécutoires.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Comité de rémunération des juges de paix• Comité consultatif sur le code du bâtiment du Nunavut• Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut• Comité consultatif jeunesse sur le changement climatique• Table ronde du Nunavut sur la réduction de la pauvreté
Gestionnaire	<ul style="list-style-type: none">• <i>Superviser les programmes et offrir des services spécifiques.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Administrations scolaires de district (ASD)• Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle des métiers et professions du Nunavut• Comités mixtes communautaires de planification et de gestion (CMPGC)• Comité mixte de planification et de gestion des parcs territoriaux du Nunavut (CMPGN)• Organismes locaux d'habitation (OLH)
Réglementaire/ quasi judiciaire	<ul style="list-style-type: none">• <i>Enquêter sur des questions spécifiques et prendre des décisions en dehors des structures politiques.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Commission des alcools et du cannabis du Nunavut (CACN)• Commission des normes du travail• Conseil d'examen des taux des entreprises de service (CETES)• Comité d'examen des causes de justice pénale du Nunavut• Tribunal des droits de la personne du Nunavut• Commission des services juridiques du Nunavut• Commission d'appel des revenus• Tribunal de la Commission d'appel des évaluations• Nunavummi Nangminiaqtunik Ikajuuti• Commission de révision territoriale• Comité d'inscription des sages-femmes

		<ul style="list-style-type: none">• Comité d'inscription des médecins• Commission d'enquête
Société territoriale	<ul style="list-style-type: none">• <i>De grandes entreprises qui n'ont aucun lien de dépendance avec le gouvernement et qui peuvent produire leurs propres revenus.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Société d'énergie Qulliq (SÉQ)• Les taux d'honoraires des conseils des autres sociétés territoriales sont stipulés dans les règlements connexes
Culturel	<ul style="list-style-type: none">• <i>Préservation et mise en valeur de la culture, du patrimoine et des langues du Nunavut.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Comité consultatif des aînés• Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit (IUT)• Inuit Qaujimajatuqangit Katimajiit (IQK)• Comité consultatif des aîné(e)s en vertu de la <i>Loi sur la faune et la flore</i>• <i>Comité de justice de proximité</i>

2.0 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

- 2.1 Si vous avez des questions au sujet du versement d'honoraires, veuillez communiquer avec l'équipe des Services ministériels ou des Finances de votre ministère ou organisme public.
- 2.2 Si vous craignez qu'une entité ne soit pas incluse dans le tableau ou que son classement fonctionnel change, veuillez communiquer avec :

FAM@gov.nu.ca

Le Bureau du contrôleur général

Ministère des Finances

Gouvernement du Nunavut